

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Hôpitaux Civils de Colmar
(68)
39 avenue de la Liberté
68024 Colmar

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Hôpitaux Civils de Colmar (68)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 26680090300012

Code postal / Ville : 68024 Colmar

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Identifiant interne de la consultation : SE.2024.072

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Directeur - Tél : +33 389124000 - Mail : sdm@ch-colmar.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Une lettre de candidature et, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé DC1 fourni par les Hôpitaux Civils de Colmar) dûment complétée, ainsi que les justificatifs quant aux conditions d'accès à la commande publique visées aux articles du Code de la Commande Publique :

- déclaration sur l'honneur du candidat
- documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat.

Capacité économique et financière : Une déclaration du candidat (imprimé DC2 fourni par les Hôpitaux Civils de Colmar) dûment complétée, accompagnée, conformément au Code de la Commande Publique, des renseignements ou documents permettant d'évaluer : les capacités financières :

- chiffre d'affaires des trois dernières années,
- copie du jugement en cas de redressement judiciaire,
- attestation d'assurance, en cours de validité, portant mention de l'étendue de la garantie, garantissant sa responsabilité à l'égard du Pouvoir Adjudicateur et des tiers, victimes d'accidents ou de dommages causés par l'exécution des prestations, objet du marché.

Capacités techniques et professionnelles : - moyens matériels et humains dont le candidat dispose

- liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant la date, le montant et le destinataire. (l'absence de références n'est pas un motif de rejet de la candidature).

Les capacités professionnelles : la preuve de la capacité par tous les moyens

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Jeudi 12 décembre 2024 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Etablissement public de santé

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 60%

Prix : 40%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance du système de contrôle des accès par badges aux Hôpitaux Civils de Colmar

Classification CPV : 50413000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Ce marché est instruit sous la forme d'un marché à procédure adaptée, selon les articles R2121-1 à R2121-9, R2123-1, R2131-12-2 et R2162-1 à R2162-6 du Code de la Commande Publique.

Il est conclu pour une première période du 01/01/25 au 31/12/25, renouvelable tacitement une fois par période d'un an, sans dépasser la date du 31/12/26.

Les quantités sont exprimées en valeur avec un montant minimum annuel de 5 000 euros HT et un montant maximum annuel de 105 000 euros HT.

Lieu principal d'exécution : Hôpitaux Civils de Colmar - 39 avenue de la Liberté - 68000 COLMAR

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

L'absence d'annexes de l'AE est un motif de rejet de l'offre.

Conformément aux articles R2142-19 à 27 du CCP, les candidats peuvent présenter leur offre sous forme de groupement solidaire ou conjoint. En cas d'attribution à un groupement conjoint, le mandataire est solidaire.

Date d'envoi du présent avis

19 novembre 2024